

BO

Bulletin officiel

Ministère de l'Enseignement
supérieur, de la Recherche
et de l'Innovation

Édité par le MESRI, le Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation publie des actes administratifs : décrets, arrêtés, notes de service, circulaires, avis de vacance de postes, etc. La mise en place de mesures ministérielles et les opérations annuelles de gestion font l'objet de textes réglementaires publiés dans des BO spéciaux.
Publication hebdomadaire (ISSN : 2110-6061)

< Retour au sommaire

VACANCE DE POSTE

Directeur ou directrice de l'École nationale d'ingénieurs de Brest

NOR : ESR52204593V

Avis

MESRI - DGESIP A1-5

Les fonctions de directeur de l'École nationale d'ingénieurs de Brest sont déclarées vacantes à compter du 1er septembre 2022.

Conformément à l'article 6 du décret n° 2000-271 du 22 mars 2000 portant organisation des écoles nationales d'ingénieurs, le directeur est nommé pour une durée de trois ans renouvelable deux fois, après avis du conseil d'administration, par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Il est choisi parmi les personnes qui ont vocation à enseigner à l'école.

Les fonctions de directeur sont soumises à la transmission d'une déclaration d'intérêts préalablement à la nomination, prévue à l'article 25 ter de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

Les dossiers de candidature, comprenant une lettre de candidature et un curriculum vitae détaillé, devront être adressés, dans un délai de trois semaines (date de la poste faisant foi) à compter de la date de publication du présent avis au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et **avant le 31 mars 2022**, à monsieur le directeur général des services de l'École nationale d'ingénieurs de Brest - Technopôle Brest-Iroise - CS 73862 - 29238 Brest Cedex 3 ainsi que par courrier électronique à l'adresse suivante : dgs@enib.fr.

Les candidats devront adresser une copie de leur dossier au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante - Sous-direction stratégie et qualité des formations - Département qualité et reconnaissance des diplômes (Dgesip A1-5) - 1, rue Descartes - 75231 Paris Cedex 05.

< Retour au sommaire